

Ecole élémentaire de Saint Amand Longpré
Compte-rendu du conseil d'école du mardi 9 novembre 2021

Présents : Mmes Delpech, Faguet, Pichet, Ginioux, Métais, Bergeault, Bourgeois, Fourrier (enseignantes), M. Pinier (enseignant), Redouin (directrice), Mmes Berthier, Daubignard, Robert, Renier, Busson, Carvalho, Lecoinque (parents d'élèves), M. Clément (parent d'élèves), Mme Hertz (présidente du SIVOS), Mme Dubois (DDEN),

Excusées : Mmes Fortin (IEN), Labbé (membre du RASED), Beaudoux (Psychologue de l'Education Nationale), Mmes Bellande, Darde (parents d'élèves), M. Corré (parent d'élèves)

Ordre du jour I- Présentation des membres du Conseil d'école

II- Le règlement intérieur du conseil d'Ecole

III- Fonctionnement de l'école

IV – le point sur les projets

V- Questions diverses.

I présentation des membres du conseil d'école Bilan rentrée

Tour de table

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le 8 octobre dernier. La participation à ces élections est de 43% (115 votants sur 263 inscrits)

Ont été élus 7 titulaires : Mmes Daubignard, Lecoinque, Berthier, Carvahlo, Busson, Robert et M. Clément, Et 4 suppléants Mmes Bellande, Darde, Rénier, et M. Corré

II Règlement intérieur du conseil d'école

Tous les membres du Conseil d'école ont pu prendre connaissance du règlement intérieur dans lequel sont précisés le fonctionnement et le rôle du conseil d'école (document joint)

3 conseils d'école dans l'année scolaire : un dans les 15 jours qui suivent les élections, un en mars et un en juin. Il peut aussi être réuni dans des cas exceptionnels.

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les enseignants, les représentants de parents d'élèves, le président du SIVOS, le DDEN et l'IEN (rarement présent).

Le conseil d'école donne son avis sur les questions de vie scolaire mais également les temps périscolaires (cantine, garderie...). Il vote le règlement intérieur de l'école.

La directrice souhaiterait que les questions diverses lui parviennent quelques jours avant la séance pour qu'elle puisse les étudier avec ses collègues et transmettre au SIVOS celles le concernant. Si ce n'est pas le cas possibilité de les traiter au prochain conseil d'école.

Chacun peut s'exprimer en demandant la parole.

Les suppléants peuvent assister aux séances du conseil d'école. Par contre, ils ne peuvent pas voter sauf dans le cas où ils remplacent un membre titulaire absent.

La durée est d'environ 2 heures.

Un membre de l'assemblée est le secrétaire de séance désigné au début du conseil. Mais c'est la directrice qui réalise le compte-rendu de la réunion. Celui-ci sera affiché à l'école, transmis au SIVOS, à l'IEN, aux représentants de parents et aux parents qui en font la demande. Il sera mis sur le site de l'école.

III Fonctionnement de l'école

➤ Règlement intérieur et Charte de la laïcité

Le règlement intérieur ne prend pas en compte la situation sanitaire. Il dépend du règlement intérieur départemental.

Le règlement intérieur

Vote - contre 0
- Abstention 0
- Pour : 19

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Pas de modification apportée cette année sur le règlement intérieur

La charte de la laïcité à l'école a pour but de rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et de transmettre les valeurs de la République ainsi que ses symboles. Elle a été élaborée suite à la loi d'orientation pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013.

Même si elle est difficilement accessible, c'est à l'école que l'enfant va découvrir les règles de vivre ensemble et on retrouve dans cette charte plusieurs notions citoyennes qui sont au cœur des apprentissages de l'école.

La directrice rappelle que cette charte est affichée dans les classes. Les drapeaux tricolore et européen et la devise de la République doivent être apposés sur la façade de l'école. + la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen affichée côté élémentaire.

Dans certaines classes ont déjà eu lieu les élections des délégués élèves et la première réunion des délégués aura lieu le jeudi 25 novembre.

Les enseignants en ont profité pour évoquer l'hommage à Samuel Paty (seulement en cycle 3, choix pédagogique) et comment cela s'était passé. Dans les classes concernées, les enseignants ont rappelé auprès des enfants les faits, les circonstances sans dramatiser et en respect de l'âge de chacun. Un travail en EMC va se poursuivre sur les valeurs de la République, la liberté d'expression.

Une minute de silence a été faite dans les classes de CM1 et CM2 (à la demande des élèves).

Est également annexée à ce règlement la charte des Technologies Usuelles de l'Information et de la Communication.

Le règlement intérieur, la charte de la laïcité et la Charte des Technologies seront mis sur le site de l'école et un petit coupon mis dans les cahiers de liaison sera à remplir et signer par les parents.

Sera précisé sur le bas du coupon « règlement intérieur » : Si vous souhaitez recevoir le règlement intérieur (ces documents) en version papier, vous pourrez l'obtenir en le demandant par écrit sur le cahier de liaison.

➤ Sécurité à l'école

Informations sur les plans de prévention et de mise en sécurité : Un exercice d'alerte incendie a été exécuté le 5 octobre. Il s'est déroulé conformément aux consignes données. Le bâtiment a été entièrement évacué en 4 minutes.

Un exercice de confinement de type attentat-intrusion a eu lieu le jeudi 21 octobre (ma journée de décharge). Cet exercice a eu lieu dans tous les établissements d'enseignement du Loir-et-Cher. Personne n'était au courant du moment. Cet exercice avait surtout pour objet de tester la capacité des écoles et établissements à recevoir un message d'alerte et à le diffuser à l'ensemble des élèves et personnels. Ces

derniers doivent se mettre en sûreté dans les classes ou espaces prévus par le PPMS-AI (plan particulier de mise en sûreté)

La directrice a déclenché l'alarme après avoir reçu un SMS pour tout le bâtiment à 9h32.

Toutes les classes sont restées confinées. Le mot d'ordre était de se cacher sous les tables, loin des fenêtres, rideaux tirés, lumières éteintes. Les élèves sont restés ainsi jusqu'à 10h02, heure à laquelle la directrice a reçu le SMS de fin d'alerte. La directrice est passée dans les couloirs pour voir si le silence était bien réalisé et a essayé d'entrer dans les classes. Exercice très bien réalisé par les élèves et les adultes. Un bilan a été réalisé.

Exercice important puisqu'il a permis de mettre en évidence un problème (le même que l'année dernière, le problème n'a pas été résolu) : l'équipe s'attendait à avoir un appel téléphonique qui n'a pas eu lieu. Donc problème qui a été remonté car à l'école c'est une boîte vocale donc pas d'appel reçu (problème du standard automatique). Ce jour-là était une journée de décharge donc la directrice a entendu le signal du SMS.

Le problème a été soulevé auprès de la préfecture, mais aucune réponse à ce jour.

La situation sanitaire liée au Covid s'était améliorée puis s'est nouveau dégradée

Rappel des éléments clés du protocole sanitaire :

- les élèves ne se rendent pas à l'école en cas de symptômes, fièvre ou cas contact avérés. Les personnels appliquent les mêmes règles.
- Nettoyage et désinfection des classes : aération des classes et désinfection des points de contact une fois par jour
- port du masque **pour tous les enfants** et par les adultes à l'intérieur des locaux.

Question de parents : y a-t-il une préconisation concernant la ventilation vis-à-vis de la situation sanitaire (nettoyage de filtre...) ? Selon Mme Hertz pas de recommandation particulière à ce sujet car la ventilation fonctionne de l'extérieur vers l'intérieur.

Question de la DDEN : y a-t-il du brassage ? Oui, car la cour ne permet pas le non brassage et les élèves se plaignaient du zonage. Les mouvements de classe sont organisés de façon à éviter les croisements.

➤ Bilan de la rentrée

Répartition par niveau 2021-2022	Répartition par classe 2021-2022	Répartition par regroupement 2021-2022
CYCLE II <u>73 (86 EN 2020-2021)</u>		ULIS 12
CP <u>21</u>	CP 21	
CE1 <u>27</u>	CE1 20	
CE2 <u>25</u>	CE1/CE2 – 7/15 22	
CYCLE III <u>83 (74 EN 2020-2021)</u>	CE2/CM1-10/12 22	
CM1 <u>38</u>	CM1 26	
CM2 <u>45</u>	CM2-1 23	
Total <u>156 (161 en 2020-2021)</u>	CM2-2 22	
	Total 156	

Organisation pédagogique : 7 classes + un dispositif

A ce jour, on prévoit un effectif de 134 élèves pour la rentrée 2022. Une fermeture de classe se profile : l'école y a échappé les deux dernières années scolaires.

Réseau d'aide (RASED)

M Beaudoux, psychologue scolaire, travaille sur plusieurs écoles regroupées dans un périmètre très large Mme Labbé, maître E, intervient pour des remédiations pédagogiques auprès des élèves des écoles regroupées également sur un large périmètre. Le réseau est toujours incomplet en l'absence d'un maître G (maître spécialisé en charge des aides à dominante rééducative - de type psychomotricité).

Les membres du RASED interviennent sur un secteur très large couvrant 16 écoles et plus de 1300 élèves. Les familles peuvent joindre la psychologue scolaire en cas de problème relevant de ses compétences. Les enseignants signalent les problèmes des élèves auprès du RASED qui intervient dans le suivi de la scolarité des élèves.

Le psychologue apporte son expertise au sein de l'équipe enseignante de l'école. Il contribue à l'observation des élèves identifiés par l'enseignant de la classe, à l'analyse de leurs compétences et des difficultés qu'ils rencontrent et à la définition des aides nécessaires. Il aide au repérage des élèves en situation de handicap et à la réalisation des projets personnalisés de scolarisation. Il contribue à une relation positive avec les parents pour faciliter la réussite scolaire.

Le maître E quant à elle intervient sur le plan pédagogique avec des petits groupes d'élèves sur des objectifs bien définis en accord avec l'enseignant de la classe.

Evaluations nationales CP/CE1 : Elles ont lieu vers le 20 septembre pour les 2 niveaux. En CP, les résultats mettent en évidence une situation moins difficile que l'an dernier, néanmoins 3 élèves ont de « grands besoins » en français et en mathématiques.

En CE1, la situation est plus complexe puisque 6 élèves ont de « grands besoins » en français en mathématiques. Ceux sont les élèves qui étaient déjà en difficulté l'année dernière en CP.

On constate que les enfants fragiles en français le sont également en mathématiques.

1/3 des élèves fragiles en français et en maths. Les principaux points de difficulté sont la résolution de problèmes, l'orientation dans l'espace, et la compréhension de textes. Des enfants ne sont pas encore dans la lecture : le niveau de lecture est trop fragile et le vocabulaire est pauvre.

Un travail régulier de lecture est indispensable pour améliorer la fluence en CP en CE.

➤ Fonctionnement et état financier de l'année n-1

USEP : Bilan financier à ce jour : à ce jour, 5600€ au mois de septembre, environ 4 600 €, suite au paiement de licences USEP. L'USEP propose des activités sportives, des rencontres, des mallettes pédagogiques. Toutes les classes ne participent pas, cela reste au choix des enseignants.

Coopérative scolaire : A la clôture des comptes, le 30 septembre, le solde était de 19 000 €.

Mme Delpech rappelle qu'il y a eu très peu de mouvements depuis 2 ans puisqu'il y a eu peu de frais, de sorties. Les projets de fin d'année n'ont pas pu avoir lieu.

Deux achats sont prévus : un vidéoprojecteur, du matériel de sport.

IV Projets de classe/USEP

Toutes les classes vont bénéficier du cycle rugby pendant cette période (avec le club de rugby de Vendôme).

Le sport est mis à l'honneur à l'occasion des JO 2024.

D'autres cycles sportifs avec intervenants seront menés (Basket, Rugby, football, Sport santé...). Plusieurs classes se sont inscrites afin de participer aux différentes animations USEP (CP, CE1 CE1/CE2, CE2/CM1, CM1)

Les Classes de CE1 de Mme Pichet et de CE1/CE2 de Mme Ginioux et Mme Métais ont démarré un cycle chants et musique avec l'intervenante le mardi, il débouchera sur un spectacle.

Les CM2 commencent un cycle Natation à la piscine de Vendôme.

Vendredi 12 novembre Nettoyons la nature pour toute l'école.

CP : thème annuel : le tour du Monde. Rencontre USEP basket en janvier.

CE1 : Thème alimentation gourmandise. Projet d'intervenants dans la classe autour de l'alimentation et de l'équilibre alimentaire.

Mai : Classe USEP vélo : pendant 3 jours : des intervenants USEP viendront enseigner les règles de circulation, le fonctionnement d'un vélo... Pratique et théorique mais pas de circulation sur la route.

Tous les mardis, une intervenante en musique de l'école de Lancé-Crucheray intervient. Projet de spectacle commun avec les CE1-CE2 si la situation sanitaire le permet.

CE1-CE2 : intervenante musique (et spectacle). Intervention sur le voyage autour du monde. En arts, une ancienne élève de Mme Métais faisant le tour du monde fait suivre son voyage

CE2-CM1 thème « Quand je serai grand » : Les métiers. Toute l'année des intervenants

Période 1 Les métiers de l'alimentation (autour du goût)

Période 2 les métiers artistiques (intervenant BD Boum)

Période 3 les métiers d'aide aux autres (pompiers, gendarmerie)

Période 4 : les métiers de l'information

Période 5 : les métiers de l'environnement écologie agriculture.

Projet Prix Chronos avec l'EHPAD de Saint-Amand : prix littéraire intergénérationnel.

CM1: thème le voyage dans le temps. Une période historique par période scolaire. Lien avec la bibliothèque de Selommes qui prête des ouvrages.

Nettoyons la nature le 27 septembre (1re sortie)

Rendez-vous Duathlon USEP entre février et avril : intervenant basket.

Contact avec Perche Nature autour du plan alimentaire.

Jeu National les champions de la lecture.

Tous les CM2 : Natation du 30 novembre au 1^{er} février à la piscine de Vendôme.

Rugby

Projet chorale « les choristes »

Intervention d'un chanteur lyrique, Sébastien Soulès, à partir de janvier. 6 interventions d'1h prévues pour les 2 classes. Spectacle envisagé au Mintotaure. Projet financé d'un point de vue national. Travail en parallèle avec des textes lus, autour du thème de la 2^{de} Guerre Mondiale.

CM2-2 : thème initial de l'année « le tour du monde »

- Intervention de M. Lepage , globe-trotter, le 6 décembre sur la thématique du tour du monde.

- prêt de livres avec la médiathèque de Selommes

- Rencontre avec le maire de St-Amand et visite de la mairie. Concours mathématiques : Eureka maths.

Remerciements

- Une salle informatique avec un matériel neuf (installation de 10 nouveaux ordinateurs pendant les vacances d'automne)
- installation des stores pour les classes côté cour

2 emplois civiques ont été recrutées sur les 2 écoles et interviendront dès que leurs contrats seront signés. Leurs missions seront d'assister la mise en place d'ateliers directement dans les classes ou lors des récréations, ainsi que pour la mise en œuvre des activités en salle informatique.

V Questions diverses

1 / Fortes chaleurs : stores installés. Double flux : un variateur a été installé pour fonctionner en hiver/été et augmenter ou réduire le volume d'air brassé.

Le double flux brasse de l'air extérieur et les modifications à apporter pour envisager un refroidissement de l'air sont techniquement très lourds.

Le préau est au programme du budget 2022.

La porte du second escalier : le remplacement de la serrure a été demandé à l'entreprise, mais celui-ci pose un litige, car l'entreprise souhaite que le SIVOS paie son remplacement.

2/ Cantine : elle doit être améliorée. La préparation des repas sur place est en cours de réflexion.

Rapprochement des Territoires Vendômois dans le cadre du projet PAP. Le financement de l'investissement matériel peut aller jusqu'à 100 %. Il reste à réfléchir la mise en œuvre du point de vue du personnel. La mise en place d'un self-service est à l'étude. Le SIVOS aimerait mettre en place la préparation sur place.

La mise en œuvre de ce projet pourrait voir le jour en 2023.

3/ Fournitures scolaires

Les ajustements liés aux répartitions des enfants dans les classes rendent difficiles le fait de donner les listes avant la rentrée.

L'équipe enseignante envisage de s'harmoniser sur les agendas.

4/ Surveillance des récréations : peu de bagarres, le climat est serein.

3 enseignantes et une AESH quand besoin surveillent les récréations.

S'il y a des problèmes, on tâchera de les résoudre en interne et les parents concernés en seront informés.

La présidente du SIVOS demande aux parents de prévenir si leur enfant est absent à la garderie.